

Les Aînés des résidences, des associations et du secteur diffus, valides et handicapés sont tous concernés par cette activité.

**Quelles sortes de tir ?** Du tir sportif sur appui à la carabine et au pistolet à plomb ainsi qu'à la carabine laser.

**Quand s'entraîner?** Du 13 au 16 octobre 2008, de 09 à 12 h. Visite des installations (pour les nouveaux), découverte des armes et entraînement aux différents tirs à 10 m.

# Déroulement du Challenge des Aînés:

Chaque groupe (quels que soient les Aînés qui désirent participer) pourra au cours de la semaine du 13 au 16 octobre s'essayer le matin aux armes prévues pour la finale.

#### Ciblerie:

La ciblerie d'entraînement et de match sera conventionnelle, celle de finale sera une surprise.

#### Finale .

Chaque Résidence, Association ou groupe du secteur diffus, désignera les tireurs (ou tireuses) qui le représentera au cours de la finale qui aura lieu le lundi 20 octobre dès 14h (arrivée des tireurs entre 13h et 13h30.

### Remise des récompenses:

Les récompenses seront remises à l'issue en présence des élus locaux et des associations concernés. Les coupes et médailles seront attribuées définitivement à l'exception du « Challenge ».

## Remise du Challenge:

Le Challenge de la Ville de Creil sera remis en jeu en 2009 dans les mêmes conditions.

### Pot de l'amitié:

Le pot de l'amitié clôturera le challenge des Aînés le lundi 20 octobre à partir de 18h.

FAITES VOUS PLAISIR
VENEZ NOMBREUX

Site Internet : <a href="www.astircreil.com">www.astircreil.com</a> Messagerie : president@astircreil.com</a> SIRET : 393 319 603 - APE : 926C - Association sportive agréée: 60S24 - Banque : CRCA Creil 16506 20005 90862200141 3